



L'HONORABLE GAÉTAN DUMAS
JUGE COORDONNATEUR
COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC
DISTRICTS DE SAINT-FRANÇOIS, BEDFORD ET MÉGANTIC
Palais de justice, 375, rue King ouest, Sherbrooke (Québec) J1H 6B9
Téléphone: (819) 822-6928 Télécopieur (819) 820-3924

Le 20 janvier 2014

Télécopieur : 514 878-1450

Me Patrice Benoit
Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l
1 place Ville-Marie
37e étage
Montréal QC H3B 3P4

**OBJET : In the mater of the Plan of compromise or arrangement of Montreal
Maine & Atlantic Canada co.
C.S. : 450-11-000167-134**

Maître Benoit,

J'accuse réception de votre requête pour autorisation de céder des droits et obligations présentable le 23 janvier 2014.


Vous alléguiez au paragraphe 20 de votre requête avoir fait parvenir un avis produit comme pièce R-3. Puisque l'avis R-3 a été signifié à plusieurs francophones, pouvez-vous m'indiquer si l'avis a été expédié en français?

De plus les « *cure amount* » mentionnés à la pièce R-1 sont tous à 0\$ pourtant plusieurs oppositions semblent avoir été produites à date. Une explication sera nécessaire.

Auriez-vous l'obligeance de faire suivre cette lettre au « *mailing list* ».

Espérant le tout conforme, je demeure,

Bien à vous,


GAÉTAN DUMAS, juge coordonnateur
Districts de Saint-François, Bedford et Mégantic
GD/mg